

Préparatifs pour un établissement à Madagascar

Lettre de M. de Maudave au ministre, de l'Isle de France, le 7 août 1768

Un document des Archives Nationales - A.N. Col C/5A/2, n°62

Maudave rabâche ses ratiocinations sur le choix du Fort-Dauphin exposées dans ces lettres de la veille et de l'avant-veille. Il laisse apparaître ses ambitions grandioses : « le sort de cette île est dans nos mains ... il dépend de nous d'y établir un empire durable fondé sur les lois et sur les mœurs. »

A Isle de France, ce 7 août 1768.

Monseigneur,

Vous verrez par les deux lettres que j'ai pris la liberté de vous écrire la situation où les choses sont ici relativement à la mission que vous avez bien voulu me confier. Je ne néglige rien pour acquérir de nouvelles lumières. Il se trouve ici plusieurs personnes de mérites sur les rapports desquels on peut compter, quoiqu'en gros il y a beaucoup de variations et d'inexactitudes. Cependant après avoir comparé entre eux les avis qui méritent d'être examinés, je me crois obligé de vous écrire cette troisième lettre à laquelle j'ose vous supplier de vous tenir jusqu'à ce que vous ayez reçu les comptes plus précis et plus détaillés que je vous rendrai, non immédiatement à mon arrivée, mais après quelques semaines de résidence au Fort-Dauphin.

Il me paraît absolument nécessaire de jeter les fondements de l'établissement dans cette partie de l'île. Ce n'est pas que plusieurs raisonnements solides n'appuient le sentiment de M. Dumas qui est d'avis de le porter plus dans le nord, à peu près à une distance égale de Foulepointe et du Fort-Dauphin. Il est certain que c'est dans cet espace qu'on trouvera plus de facilité à s'établir, plus de ces ressources qui viennent de la multiplicité des bras : de celles qu'on peut tirer du caractère docile des peuples, et plus aussi de richesses territoriales. C'est là sans aucun doute le fondement de l'opinion de M. Dumas et de sa prévention contre la partie du Fort-Dauphin.

Mais d'un autre côté, la conservation des hommes est précieuse, dans l'ordre naturel et si nécessaire dans l'ordre politique que cette seule considération suffit pour emporter la balance. Elle est d'ailleurs fortifiée par les avantages non moins réels que la partie du Fort-Dauphin présente au travail et à l'industrie. J'ai fait sur ce double sujet si capital et si intéressant pour le succès de l'entreprise dont je suis chargé, toutes les recherches imaginables. Je vous avoue, Monsieur le Duc, que je me sens confirmé dans mon opinion par l'approbation pure et simple que M. Poivre lui donne. Il a visité et examiné toute cette partie de la côte de Madagascar, et vous voyez par la lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire, de laquelle je vous envoie copie, qu'il adopte absolument toutes mes vues.

Aussi me suis-je déterminé à insister sur une exécution pure et simple de vos ordres. M. Dumas désire le succès de l'opération, mais il me semble qu'il tient encore, peut-être plus qu'il ne faudrait, à son premier sentiment, et toujours dans la vue du plus grand bien possible. Mais je me suis réservé à cet égard la facilité d'être maître de ma conduite, il suppose que mon voyage au Fort-Dauphin ne sera qu'une course d'instruction et d'utilité : que je reviendrai désabusé de mes préventions, concerter avec lui les mesures ultérieures pour repartir ensuite avec un plan de conduite plus digéré.

Il est possible que les choses tournent ainsi, et pour peu que les observations que je ferai sur les lieux m'ouvrent cette voie, je l'embrasserai certainement dès qu'elle me paraîtra la meilleure. Cependant j'ai de la peine à penser que les avantages éloignés qui séduisent M. Dumas et qui après un mûr examen ne peuvent être qu'au bout de la perspective, puissent nous porter à renoncer aux raisons qui me font balancer pour le Fort-Dauphin. Mais quelles que soient ces raisons, je les abandonnerai si je vois un motif suffisant pour m'y déterminer, car je préfère, sans nul parallèle, le succès de l'entreprise en général, à toute prévention particulière.

Dans le cas où je croirai devoir préférer le Fort-Dauphin à tout autre projet d'établissement, je ne reviendrai pas à l'Isle de France, ainsi que j'ai eu l'honneur de le dire à M. Dumas et qu'il en est

demeuré d'accord. Mais je l'informerai de mes décisions, de mes observations et de mes découvertes. Je lui demanderai des ordres conséquents, et je ferai ensuite tout ce qu'il voudra, me réservant le droit de vous en informer, sans que le compte que je prendrai la liberté de vous rendre [ne] retarde le moins du monde la déférence que j'aurai pour son opinion.

Il est très certain, Monsieur le Duc, que l'établissement de Madagascar est l'entreprise la plus utile et la plus glorieuse qu'un ministre du Roi puisse tenter. Vous ne pourrez être persuadé de son importance que par la suite du succès. Je vois les choses plus en grand et de plus près que je n'ai pu [le] faire avant la marque de confiance dont vous m'avez honoré. Je n'ai aujourd'hui ni inquiétude ni doute sur l'événement. Vous comprendrez par un seul trait ce que l'on peut s'en promettre avec le temps. Dans l'état où sont aujourd'hui les choses, si un grand vaisseau se présentait sur les côtes de cette île avec une forte cargaison de denrées et de marchandises propres aux habitants, il les changerait avec un profit de deux cent pour cent contre les productions naturelles du pays qui sont fruit de l'industrie brute et sauvage des insulaires. Que ne ferons-nous pas lorsque nous serons domiciliés avec eux et qu'ils nous reconnaîtront pour leurs protecteurs !

Souffrez que je vous répète ce que j'ai souvent pris la liberté de vous dire, c'est des Blancs que j'attends et c'est presque tout ce qu'il me faut si vous avez la bonté sur les premières demandes que je vous ferai passer de Madagascar de m'envoyer à la fois six ou sept cents hommes ouvriers, cultivateurs et [aventuriers] je ne tarderai pas à rembourser au Roi ce qui aura pu lui en coûter. Je vous ai aussi supplié avant mon départ de Lorient, et M. Choquet vous en a écrit en conséquence, d'ordonner qu'on facilitât aux gens de bonne volonté et aux esprits inquiets qui se présentent souvent dans ce port, les moyens de passage et quelques légers agréments qui ne coûteront pas grand-chose au Roi et qui seront fort utiles au succès de l'affaire.

Il est sûr que rien au monde n'est plus aisé que de s'établir puissamment dans l'esprit des peuples de Madagascar. Tous les moyens que j'ai pris la liberté de vous exposer pendant mon séjour en France employés judicieusement produiront le meilleur effet ; qu'enfin le sort de cette île est dans nos mains et qu'il dépend de nous d'y établir un empire durable fondé sur les lois et sur les mœurs.

Daignez vous rappeler dans l'occasion, Monsieur le Duc, ce que je prends la liberté de vous exposer ici. Je tiens pour l'établissement du Fort-Dauphin comme la source et la pépinière d'où nous devons partir pour nous étendre ; et je ne crois pas qu'il soit prudent d'avoir des desseins ultérieurs, qu'en supposant qu'on sera en état de les réaliser de l'établissement même du Fort-Dauphin ; les objectifs principaux qui doivent nous attirer à Madagascar s'y trouvent en abondance ou du moins n'en sont pas éloignés. Quand il sera question, après les premiers essais, de fonder une ville, on doit espérer qu'on sera assez instruit du local et de l'intérieur pour se déterminer. Voilà ce que j'ai cru devoir vous mander de particulier à ce sujet, parce qu'il me semble que M. Dumas a une idée dominante dans la tête. Elle ne peut être que de pure spéculation, il en reviendra à l'opinion de M. Poivre et à la mienne d'après le compte exact et raisonné que je lui rendrai de mes observations sur les lieux.

Je suis avec un profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Modave

* * *